



En soutien aux femmes Afghanes

vendredi 1er octobre 2021, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

EN SOUTIEN AUX FEMMES AFGHANES

La CGT, les syndicats et les associations ont interpellé le ministre des affaires étrangères, le 28 août dernier lors du rassemblement devant ce ministère.



06

Le Lien N° 208 - sept. 2021

« Les Talibans sont de nouveaux maîtres de l'Afghanistan. Le spectre des années de plomb resurgit. En cible privilégiée : les femmes qui voient d'ores et déjà tous leurs droits disparaître. Nous, féministes, disons que la France doit accueillir en extrême urgence sur son sol toute personne rendue vulnérable par l'accession au pouvoir des Talibans. Le droit d'asile ne se marchande pas. Il doit être effectif maintenant ! » La liste des tortures auxquelles les Talibans soumettent les femmes, les privations de liberté et l'exposition à laquelle sont condamnées celles qui militent pour les droits des femmes auraient déjà dû faire réagir le gouvernement. Les chiffres de l'immigration afghane en France sont alarmants : « La communauté des réfugié·es afghan·es en France est très jeune et très masculine, avec un ratio femmes-hommes extrêmement déséquilibré : 12,5 % de femmes et une moyenne d'âge de l'ensemble de 27,2 ans. » Les femmes constituent un butin de guerre, menacées par l'idéologie des Talibans, elles souffrent de condi-

tions sanitaires très dégradées, notamment pour les réfugiées qui ont rejoint Kaboul, et manquent des produits les plus essentiels, y compris les protections hygiéniques. Pourtant, certaines continuent à se battre, de l'intérieur de l'Afghanistan (notamment au Panshir) ou de l'étranger. La mobilisation internationale doit soutenir leur résistance. La France doit assumer l'accueil de toutes les Afghanes qui parviennent à demander le droit d'asile.

“

CHRONIQUE

Un salaire égal pour un travail de valeur égale - appliquons-la !
Par Lucie Liéba

Le principe juridique de l'égalité salariale existe en France depuis 1972 et prévoit qu'un salaire égal doit s'appliquer lorsqu'il s'agit de emplois similaires (ce qui est déjà difficile), mais aussi lorsqu'il s'agit d'emplois différents mais de valeur égale, comme défini depuis 1983 par la loi Roudy¹. Or, les diplômés des métiers de service exercés par les femmes ne sont pas valorisés comme ceux des secteurs techniques et industriels, surtout lorsqu'il s'agit de diplômés d'État. Les « capacités professionnelles » sont sous-évaluées, par exemple, les compétences relationnelles ne sont que très rarement considérées comme des compétences techniques et complexes... »



¹ Aggr. (publ), Assemblée des Femmes, Association Nationale des Femmes Universitaires de France, Direction de l'Égalité Territoriale et du Développement, Évaluation de l'Égalité de Genre en France, sous la direction de la Commission de l'Égalité de Genre, 2014.

² Une autre loi relative aux salaires, dite loi Roudy, a été votée en 1983.

³ Article L3223-4 - Code de travail - Légifrance

La CGT, les syndicats et les associations ont interpellé le ministre des affaires étrangères, le 28 août dernier lors du rassemblement devant ce ministère

« Les Talibans sont de nouveaux maîtres de l'Afghanistan. Le spectre des années de plomb resurgit. En cible privilégiée : les femmes qui voient d'ores et déjà tous leurs droits disparaître. Nous, féministes, disons que la France doit accueillir en extrême urgence sur son sol toute personne rendue vulnérable par l'accession au pouvoir des Talibans. Le droit d'asile ne se marchande pas. Il doit être effectif maintenant ! » [1]

La liste des tortures auxquelles les Talibans soumettent les femmes, les privations de liberté et l'exposition à laquelle sont condamnées celles qui militent pour les droits des femmes auraient déjà dû faire réagir le gouvernement. Les chiffres de l'immigration afghane en France sont alarmants : « La communauté des réfugié·es afghan·es en France est très jeune et très masculine, avec un ratio femmes-hommes extrêmement déséquilibré : 12,5 % de femmes et une moyenne d'âge de l'ensemble de 27,2 ans. » [2]

Les femmes constituent un butin de guerre, menacées par l'idéologie des Talibans, elles souffrent de conditions sanitaires très dégradées, notamment pour les réfugiées qui ont rejoint Kaboul, et manquent des produits les plus essentiels, y compris les protections hygiéniques. Pourtant, certaines continuent à se battre, de l'intérieur de l'Afghanistan (notamment au Panshir) ou de l'étranger. La mobilisation

internationale doit soutenir leur résistance. La France doit assurer l'accueil de toutes les Afghanes qui parviennent à demander le droit d'asile.

CHRONIQUE :

Un salaire égal pour un travail de valeur égale » : appliquons la loi ! [3]

Par Rachel Silvera

Le principe juridique de l'égalité salariale existe en France depuis 1972 et prévoit qu'un salaire égal doit s'appliquer lorsqu'il s'agit d'emplois identiques (ce qui est déjà difficile), mais aussi lorsqu'il s'agit d'emplois différents mais de valeur égale, terme défini depuis 1983 par la loi Roudy [4].

Or, les diplômes des métiers de service exercés par les femmes ne sont pas valorisés comme ceux des secteurs techniques et industriels, surtout lorsqu'il s'agit de diplômes d'État. Les « capacités professionnelles » sont sous-évaluées, par exemple, les compétences relationnelles ne sont que très rarement considérées comme des compétences techniques et complexes. (...)

Notes

[1] Appel Egalité, Assemblée des Femmes, Association Nationale des Etudes Féministes, les attentives, Chiennes de Garde, Collectif National pour le Droits des Femmes, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, les Effronté.e.s, Elu.es contre les violences faites aux femmes, Encore féministes, Fédération Nationale Solidarité femmes, Féministes Tunisiennes, Femmes Solidaires, Ffrac de Mantes, les grenades, La Grenade Collectif Féministe Metz, Héro.ines 95, Las Rojas, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Marche Mondiale des Femmes, Mémoire Traumatique et Victimologie, Mouvement des Femmes Kurdes de France, Négar, Osez le Féminisme, Planning Familial, Rajfire, Un rêve de Farfadet, SKB.- En soutien : CGT, FSU, SNPES-PJJ-FSU, Union Syndicale Solidaires.

[2]

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/08/31/qui-sont-les-refugies-afghans-en-france-et-dans-le-monde_6092924_4355770.html

[3] Retrouvez l'ensemble de la chronique de Rachel Silvera sur :

<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/un-salaire-egal-pour-un-travail-de-valeur-egale-appliquons-la-loi/>

[4] Article L3221-4 - Code du travail - Legifrance (legifrance.gouv.fr)